

COMITE NATIONAL FRANCAIS DE GEOGRAPHIE**191, rue Saint-Jacques 75005 Paris****Procès verbal de l'Assemblée Générale**
du 18 mai 1995, Arras.

Avant l'ouverture de la séance, il a été procédé à l'émargement des listes de présence et à la vérification des droits de vote (acquiescement de la cotisation 1995).

Le Président Jean-Robert Pitte a ouvert la séance en évoquant la mémoire des membres ou anciens membres du Comité National récemment décédés :

Monsieur Georges Laclavère, Directeur général honoraire de l'I.G.N.,

Monsieur Henri Smotkine, Professeur honoraire,

Monsieur Defos de Rau, Professeur honoraire,

Monsieur André Labaste, Doyen honoraire de l'Inspection générale d'histoire et géographie,

Madame Jacqueline Beaujeu-Garnier, Professeur émérite, Présidente de la Société de géographie.

L'assemblée a observé une minute de silence en hommage aux disparus.

Puis le compte rendu du procès verbal de l'Assemblée générale du 2 mai 1994 (Papeete), a été adopté à l'unanimité.

L'Assemblée a ensuite procédé à la cooptation de nouveaux membres. La liste suivante, arrêtée par le Conseil, a été approuvée par 41 voix favorables sur 42 suffrages exprimés.

Arnould Paul

Baudelle Guy

Beckouche Pierre

Brun Jacques

Buléon Pascal

Calvet Marc

Carroué Laurent

Cassé Marie-Claude

Chaléard Jean-Louis

Coincon Régine

Cote Marc

Courel-Plot M.-F.

Damien-Parandeu

Deler Jean-Paul

Deslondes Olivier

Dubois-Maury

Frerot Anne-Marie

Guillaume Jacques

Humbert Joël

Joly Jacques

Kaioua Abdelkader

Le Roux Anne

Lemartinel Bertrand

Louchet André

Paul Patrice

Plet-Michel M.-F.

Rissoan Jean-Pierre

Salem Gérard

Séchet-Poisson Raymonde

Tuppen John

Vanneph Alain

Le Rapport moral et d'activités présenté par le Secrétaire général (cf. annexe) et le Rapport financier présenté par le trésorier ont été approuvés à l'unanimité.

Le bureau a fait le maximum d'efforts pour que les travaux des géographes français soient présentés au 28ème Congrès international de La Haye et que l'usage de la langue française y soit respecté. Le C.N.G. y diffusera un ouvrage en rapport avec le thème général du congrès et un bulletin résumant les recherches des géographes français depuis le 27ème Congrès (Washington 1992). Il envisage de s'associer à Intergéo pour tenir un stand durant l'exposition organisée par l'U.G.I.

Le Bureau et le Conseil invitent tous les membres du C.N.G. à participer le plus activement et les plus nombreux possibles aux réunions de l'U.G.I., et notamment au Congrès International de La Haye, en août 1996.

Ils souhaitent que les formations de recherche encouragent par tous les moyens leurs membres à y présenter des communications de haut niveau.

Dans le but d'associer plus étroitement l'ensemble de la communauté des géographes français à la vie du Comité National et de mettre fin à un certain nombre de dysfonctionnements dans le mode de recrutement des membres et dans le recouvrement des cotisations (cf. procès verbal de la réunion du Conseil du 17 mai 1995), le Secrétaire général a proposé, en accord avec le Bureau et le Conseil, une modification des articles 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 14 et 17 des statuts.

L'ensemble des modifications proposées a été approuvé par 38 voix favorables sur 42 suffrages exprimés (2 voix contre, 2 bulletins blancs). Les articles 3 à 6 sont complètement réformés, pour répondre au souci d'élargissement du Comité, les autres articles ont simplement été remaniés pour se conformer aux nouvelles dispositions.

Un exemplaire des statuts, mis à jour, est annexé à ce procès verbal.

Une discussion a porté sur la radiation pour non-paiement de cotisation. Il a été décidé d'appliquer la règle de l'U.G.I. où tout membre radié pour cette raison acquiert la qualité d'observateur, ce qui lui permet de réintégrer l'Union dès qu'il se remet à payer sa cotisation.

A titre exceptionnel et pour faire part des modifications statutaires, le procès-verbal de l'AG du 18 mai et ses annexes, accompagnés d'un formulaire de dépôt de candidature, seront envoyés à tous les géographes répertoriés dans Intergéo. Les présidents de jury et directeurs de thèse sont priés de les diffuser auprès des jeunes docteurs dont les noms ne figurent pas encore dans le répertoire d'Intergéo.

Concernant les propositions de réforme des statuts de l'U.G.I. (cf. le compte rendu de la réunion du Conseil du 17 mai), l'Assemblée générale a suivi le Conseil et approuvé l'ensemble des modifications sauf en ce qui concerne l'article II.F. Il a adopté à l'unanimité la contre-proposition suivante, rédigée par le président du C.N.G. : " Dans les pays ne disposant pas encore de Comité national, des membres individuels ou des institutions peuvent adhérer à l'Union Géographique Internationale en tant que correspondants. "

Le Président a terminé la séance en présentant l'état d'avancement de l'organisation des prochaines journées géographiques

- à Chambéry dans la semaine du 20 au 26 mai 1996
- et à Perpignan en 1997,

ainsi qu'un projet de descente du Saint-Laurent depuis Montréal jusqu'à Saint-Pierre et Miquelon, sans doute pour 1997.

Le secrétaire général

Pierre-Jean Thumerelle